

UNION POUR VERSAILLES

Les JOP de Paris 2024, un héritage mémoriel et matériel exceptionnel pour Versailles

Nous sortons tout juste du temps des Jeux, moment exceptionnel par son ambition, sa mobilisation et sa réussite.

Les challenges étaient nombreux, complexes et fortement consommateurs de ressources. Il s'agissait de préparer puis d'accueillir un événement d'une ampleur et d'un rayonnement sans équivalent pour notre pays et notre ville.

20 millions de touristes sont venus, 12,5 millions de billets ont été vendus et 3 milliards de spectateurs ont suivi les épreuves et les cérémonies.

La ville de Versailles accueillait de son côté trois temps forts :

- le parcours de la Flamme olympique, qui a traversé la ville en présence de plus de 30 000 spectateurs et qui a démontré la forte et enthousiaste mobilisation des Versaillais pour soutenir les porteurs de la flamme, dont ceux de la ville;

- les épreuves hippiques dans le parc du Château pendant 15 jours pour un total de 260 000 spectateurs arrivés principalement par les gares et transportés en majorité par navettes;
- et enfin les deux courses de cyclisme sur route et les 3 marathons dont l'inédit Marathon pour Tous rassemblant 20 024 coureurs venus emprunter de nuit le même parcours que les athlètes olympiques, et qui ont mis en lumière la beauté exceptionnelle de notre ville et de son patrimoine.

Le tout a été célébré quotidiennement par plus de 60 000 personnes au sein du club 2024, installé pour l'occasion sur le parking de l'Europe et adossé à l'Ancienne Poste réhabilitée.

Que restera-t-il de ces jeux ?

D'abord un héritage matériel.

La restitution de l'allée royale de Villepreux, la construction de l'Office de Tourisme, la rénovation de l'Ancienne Poste, celle du club hippique et de la rue des États-Généraux. L'ensemble va désormais totalement bénéficier aux Versaillais.

Puis un héritage immatériel.

Les retours sont unanimes en France comme à l'étranger, ces Jeux ont été une grande réussite, à Versailles comme sur les autres sites. Cela n'a été possible que par la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs : l'ensemble des services de la Ville et du Château depuis 2017, les 200 bénévoles, les policiers, gendarmes, militaires, magistrats, représentants de la sécurité privée, les hospitaliers, agents de la RATP, bateliers, sapeurs-pompiers, associations de sécurité civile et tous les acteurs publics et privés, nationaux et locaux, engagés aux côtés des équipes de l'État et de Paris 2024.

L'expérience acquise sera précieuse pour les années à venir. L'autre grande satisfaction à partager est qu'il n'y a pas eu de différence entre les Jeux Olympiques et Paralympiques, avec le même souci du vivre ensemble, la même joie, les mêmes valeurs. À nous d'entretenir et de faire fructifier cet héritage reçu.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

« Ce n'est plus Versailles ici ! »

Les campagnes électorales sont une occasion unique d'apprendre et de faire des rencontres. Les dernières législatives n'y firent pas exception.

Le refus d'une partie de la droite d'entrer dans l'union des droites et l'alliance de fait du centre droit français avec l'extrême gauche ont marqué les esprits.

Le risque de voir l'extrême gauche prendre la tête d'une coalition « républicaine » paralyse désormais l'économie française : quel chef d'entreprise va embaucher ou investir tant qu'une majorité relative de députés français évoque avec insistance l'arrivée aux affaires de la responsable des finances - finances en grand désordre - de la ville de Paris ? Ces députés ont été élus avec les voix du centre droit réfractaire à l'union des droites. En juillet, notre groupe avait mis en garde les Versaillais contre le risque de tels désordres.

Pour nous cependant, l'événement le plus

frappant de la campagne des législatives fut la rencontre place du marché avec une Versaillaise de 78 ans, éprouvée, mais énergique, qui se plaignait de désordres apparus dans un immeuble du boulevard de la Reine après un changement de bailleur. Hélas ! sa situation s'est dégradée pendant l'été. Voici ce qu'elle nous écrit :

« ... je vous disais que nos logements privés ont été rachetés par le bailleur social BBX [le nom a été changé] le 1^{er} janvier 2022. Ce fut très perturbant car nous avons été prévenus la veille de son arrivée !!! Depuis nous ne faisons que subir la culture de chaque « nouveau » locataire, lorsqu'il en a !

Nuisances et pollutions sonores, Ordures ménagères non respectées (mon courrier avec photos jointes au service d'hygiène est resté lettre morte), Portail défoncé (pendant 1 an) par un « nouveau » locataire qui s'est encastré dans les 2 portes en empruntant la voiture d'un ami, non assurée !

Cambriolage d'un appartement, Liquide huileux tombé en cascade dans les escaliers depuis le 3^{ème} étage, souillant les interrup-

teurs, les portes, les vitres et le goudron de la cour, Je suis la 2^{ème} victime causée par des *** [un mot censuré] qui ne paient ni loyer, ni charge et s'entassent à 6 voire même à 10, dans un 45 m² : BBX est parfaitement au courant par son employée qui habite l'immeuble et brille à la fois par son absence et son silence. J'appelle cet appartement un « squat autorisé, sachant que la police ne se déplace plus.

Depuis mon agression, je descends, à 78 ans et en attente de 2 prothèses de genoux, les escaliers dans le noir afin de ne pas attirer leur attention. A force de subir, j'ai décidé de ne pas partir, mais de fuir Versailles !!!

Celle qui n'est rien ni personne pour ce bailleur social indifférent et transparent. Cordialement, »

Ce témoignage montre avec quelle facilité désormais la vie de tout un chacun peut basculer dans l'enfer. Le refus du centre droit de faire l'union des droites et de résoudre les problèmes lancinants du pays y est pour beaucoup.

En avant Versailles !
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Antennes-relais et 5G, quel projet de société pour nos enfants ?

Vous les avez peut-être remarquées ces antennes relais qui ont poussé comme des champignons dernièrement ? C'est le déploiement de la 5G qui s'accélère sur l'ensemble du territoire sans que les citoyens n'aient à aucun moment été consultés. Pourtant, lorsque l'on s'intéresse d'un peu plus près au sujet, on peut légitimement s'interroger sur l'utilité de ce déploiement : a-t-on vraiment besoin d'un réseau permettant une transmission toujours plus rapide des données, de pouvoir regarder des vidéos n'importe où, de posséder toujours plus d'objets connectés ? Lorsque l'on prend conscience de l'impact environnemental et potentiellement de l'impact sanitaire, on peut raisonnablement se poser ces questions.

Depuis 2023, une action collective est menée par plusieurs fédérations de parents dans une école à proximité de l'avenue de Paris à Versailles. Un des gros opérateurs de téléphonie mobile français plante 3 nouvelles antennes relais sur un immeuble consti-

tué de logements sociaux, situé à environ 15 mètres d'une école élémentaire, à une cinquantaine de mètres d'une école maternelle et à un peu plus de 100 mètres d'une crèche. Ces antennes viennent s'ajouter aux 13 panneaux d'antennes déjà présents sur le toit de cet immeuble. Les fédérations de parents ont adressé un recours gracieux à la Mairie mettant notamment en avant le principe de précaution, s'appuyant sur des textes européens et des résultats d'études internationales qui soulignent des liens entre une exposition chronique à des ondes émises par des champs électromagnétiques et l'apparition de troubles de santé parfois graves.

Dans ses conclusions, le rapport Bioinitiative, repris par l'Agence européenne de l'environnement, recommande de « *ferme- ment décourager ou interdire la construction de pylônes d'antennes sur les bâtiments scolaires ou à proximité (dans un rayon de 300 mètres)* »...

A la demande des fédérations de parents, une entreprise spécialisée a effectué des mesures d'ondes électromagnétiques dans l'école élémentaire et certains relevés ont montré des valeurs dépassant les seuils

recommandés par le Conseil de l'Europe, même si, au regard de la réglementation française, ces valeurs sont légales. Mais alors qu'on parle de valeurs moyennes, qu'en est-il des valeurs de crêtes ?

Aux volets écologiques et sanitaires, vient s'ajouter une problématique démocratique puisque la compétence d'installation des antennes est étatique, les municipalités n'ayant que peu de marge de manœuvre. Par ailleurs, de nombreuses antennes sont installées sur des immeubles gérés par des bailleurs sociaux et donc imposées aux locataires.

Les risques en matière de santé publique, notamment sur des publics fragiles et en particulier nos enfants, et la fuite en avant de la consommation énergétique font de cette question un enjeu démocratique, écologique et sanitaire dont les citoyens, soutenus par les collectivités, auraient tout intérêt à se saisir pour questionner la doctrine actuelle du tout-connecté, tout-numérique et la saturation électromagnétique de nos environnements.

Texte de Stéphanie et Flore
contact@vivreverailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Faire confiance aux « gens d'en-bas »

Cette expression maladroite du Premier Ministre lors de la passation de pouvoir est révélatrice d'une mentalité politique qu'une majorité de Français rejette. L'abstention, le vote de rejet, le désintérêt ou la révolte systématique en sont des manifestations négatives. Plus positivement, les nouveaux partis politiques et think tanks promeuvent des projets de société et des modes de gouvernance fondés sur la co-construction et la collégialité et cherchent à faire émerger des candidats pour les porter. Pour développer une culture du compromis, il faut plus d'éducation civique, une refonte du système politique local et un renouvellement de la classe politique dans toutes les strates administratives.

La réconciliation avec la politique commence sur le temps périscolaire : visite des institutions, de la mairie, présentation du fonctionnement des services mais aussi des démarches administratives et d'accès aux droits... Un manque d'encadrement ?

Le nombre des associations et des bénévoles mobilisés pour les JOP de Paris 2024 à Versailles démontre une grande vitalité citoyenne. C'est un recours potentiel.

Le rapport sur la « Décentralisation : le temps de la confiance » formule 51 propositions pour améliorer l'efficacité de l'action publique et restaurer la confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales : définition plus claire du rôle de chaque strate avec des chefs de file, contractualisation, institution d'un conseiller territorial, renforcement du rôle du préfet... Mais quid de restaurer la confiance avec les citoyens ? Quid de la gouvernance, des contre-pouvoirs, de la place des citoyens ? A Versailles aussi, des élus minoritaires démissionnent avant la fin de leur mandat, se trouvant très légitimement d'autres priorités, vues les limites de leur rôle. La réduction du nombre de conseillers municipaux et le retour au cumul des mandats de parlementaires et de maire, d'adjoint au maire ou de président d'EPCI, ne seraient que des palliatifs de la pénurie de candidats crédibles.

Une convention citoyenne à l'image de celles sur le climat et la fin de vie serait le bon format pour conduire une évaluation de la démocratie de proximité dans toutes ses dimensions (représentative, participative, directe et sociale) sur les questions de représentativité, parité femmes-hommes dans l'exercice des responsabilités, inclusion des jeunes et des catégories socio-professionnelles les moins favorisées, transparence, équité de traitement des élus, participation citoyenne, pratiques référendaires, modalités de contrôle de l'action publique... Et remettre à plat les enjeux, les contraintes, les objectifs d'un nouveau système politique des collectivités territoriales, éventuellement s'inspirer des modèles de nos voisins européens. Il reste deux ans d'ici les prochaines élections municipales pour travailler à une démocratie locale plus ouverte et vivante.

Anne-France Simon
ensemblevivonsversailles@gmail.com
Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Chers Versaillais,

Le nouveau Premier ministre, Michel Barnier, a présenté son programme pour la France. Si certains aspects peuvent sembler prometteurs, comme son discours sur le redressement économique et la sécurité, nous devons exprimer nos réserves sur plusieurs points cruciaux. Il met en avant une vision européenne très prononcée. Vous le savez, notre mouvement, le Rassemblement National, a toujours défendu notre souveraineté. Nous croyons fermement que la France doit rester maîtresse de son destin, sans se laisser dicter ses politiques par des institutions souvent déconnectées des réalités de nos territoires. L'accent mis par Michel Barnier sur l'intégration européenne nous paraît risqué, surtout dans un contexte où Bruxelles peine à répondre aux attentes légitimes des citoyens, notamment en matière de protection de nos industries et de nos emplois. Sur la question de l'immigration, bien que Michel Barnier semble vouloir renforcer les contrôles, nous sommes dans l'attente

quant à la volonté réelle du gouvernement d'appliquer [enfin] des mesures fermes et efficaces. Le laxisme a montré ses limites. Il est urgent de rétablir l'ordre dans ce domaine pour garantir la sécurité et la cohésion de notre société.

Lors des dernières élections, plus de 11 millions d'électeurs ont voté pour le RN. Ces citoyens ont exprimé un besoin urgent de changement, un besoin d'une politique qui place la France et les Français avant tout. Nous attendons donc du Premier ministre qu'il tienne compte de cette réalité démocratique et qu'il écoute les attentes de ces millions de Français qui partagent nos solutions et dont nous partageons les préoccupations.

À Versailles, nous constatons que des élus centristes adoptent de nombreuses positions du RN en prônant une réduction des flux migratoires ou en mettant l'accent sur la sécurité et la cohésion sociale.

Nous pourrions nous en réjouir et céder au chant des sirènes. Mais ne nous méprenons pas!

En se positionnant sur des valeurs centristes et pro-européennes alignées avec le

parti Renaissance, leur discours crée une contradiction entre leurs engagements et leurs actions, semant la confusion sur leurs véritables convictions. Cette dualité ne peut être perçue que comme une tentative opportuniste de séduire largement au détriment de la clarté due aux électeurs.

La cohérence dans le discours et les actions est essentielle, que ce soit au niveau local ou national. Ce n'est pas seulement une question de principe moral. Elle permet de construire une relation de confiance, de rendre les politiques publiques plus efficaces, de renforcer la transparence et de solidifier le tissu social. C'est cette cohérence qui permet à un territoire de progresser de manière harmonieuse et durable. Souvenons-nous de ce propos du général de Gaulle dans ses « Mémoires de Guerre »: « *Il faut être intransigeant sur les principes; c'est là la seule façon de l'être sur le réel.* »

Anne Jacqmin
Rassemblement pour Versailles
Anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Versailles lumineux

Connaissez-vous la pollution lumineuse? Elle est une des causes de la disparition de la biodiversité et du vivant. Les études ont montré qu'elle perturbe entre autres le rythme circadien. La luminosité affecte le cycle de développement des plantes, des insectes et des animaux.

La pollution lumineuse découle d'un choix d'urbanisation, sa limitation est possible pour ce qui concerne notre réseau d'éclairage qui comprend des acteurs publics et privés. La réglementation est déjà appliquée pour l'éclairage des monuments et bâtiments publics.

Mais la loi spécifie aussi les mesures qui doivent s'appliquer pour les vitrines de magasin ou d'exposition:

« Elles doivent être éteintes au plus tard à 1 heure du matin ou 1 heure après la cessation de l'activité (si celle-ci est plus tardive). Les vitrines peuvent être rallumées à partir de 7 heures du matin ou 1 heure avant le début de l'activité (si celle-ci commence plus tôt).

À noter: Le maire peut décider d'adapter ces règles de manière plus restrictive pour protéger la faune et la flore sensibles à cette lumière.

Lorsqu'une entreprise ne respecte pas les horaires d'extinction, le maire lui demande par lettre recommandée de se conformer à la loi dans un délai de 5 jours.

Si l'entreprise maintient son éclairage nocturne au-delà de ce délai, elle doit alors payer une astreinte de 200 € par jour et par dispositif (publicité, enseigne, vitrine, etc.). Au niveau pénal, l'entreprise encourt également une amende de 1 500 €.

« Hélas, certains commerces ne respectent pas la loi.

Les commerces locaux ont tout notre soutien car il est important de revitaliser leurs activités dans tous les quartiers de Versailles. Toutefois, il est essentiel de souligner qu'une vitrine ou un local allumé après 1h du matin n'apporte aucune valeur ajoutée en termes de vente.

Modifier un système d'éclairage pourrait nécessiter un investissement initial, mais à long terme, cela générera des économies tout en contribuant à la préservation de l'environnement.

Certaines villes ont déjà opté pour éteindre complètement leur éclairage urbain après minuit, bravo à elles. Cela participe à la concrétisation d'une Trame noire (nous vous invitons à consulter le site internet www.cerema.fr sur les nuisances lumineuses).

Samedi 12 octobre 2024, c'est la 16^{ème} édition de « Le jour de la nuit », un événement national de sensibilisation à la pollution lumineuse. Toutefois, sensibiliser ne suffit plus: il est temps d'agir en respectant la législation existante.

L'engagement de chacun est nécessaire pour rétablir l'équilibre de nos écosystèmes.

NB: Bien que notre élu au conseil municipal ait changé pour des raisons professionnelles, notre engagement envers la cause écologique reste intact.

Nous vous invitons à nous rencontrer pour en parler lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles: les mardi et samedi sur rendez-vous en nous envoyant un mail à:

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT: ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.